## Le Dépôt SOBEGAL de Calmont

Le dépôt SOBEGAL, situé sur la commune de Calmont, dans la zone d'activité, reçoit et distribue le GPL (propane) que vous utilisez tous les jours pour le chauffage ou la cuisine.

L'activité de SOBEGAL se limite à la réalisation de transferts de produits, sans aucune transformation chimique.

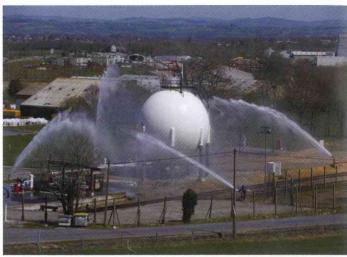


## Plans de secours

Cependant, le risque nul n'existe pas, c'est pourquoi, afin de garantir la sécurité des populations, des plans d'intervention sont établis préventivement :

**LE PLAN D'OPERATION INTERNE (P.O.I.)** est établi par l'exploitant afin de gérer, avec l'aide des Services de Secours, une situation accidentelle circonscrite au site industriel.

**LE PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (P.P.I.)** est établi par les Services de la Préfecture afin de gérer l'ensemble des moyens permettant l'intervention sur un accident majeur dépassant les limites de l'établissement.



La distribution est assurée sous forme « vrac » (environ 13 000 Tonnes par an), par le remplissage de camionsciterne de livraison : les camions sont remplis afin de livrer à domicile les citernes de nos clients, particuliers ou industriels.

Exploité depuis 1972 l'établissement constitue une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE). soumis Il est à une réglementation très rigoureuse (directive SEVESO, Ministériels et Préfectoraux) comprenant un ensemble d'exigences qui conduit à un niveau haut de Sécurité des Installations.

La sécurité des activités constitue la priorité de Sobegal. A cet effet, le personnel est régulièrement formé et les installations suivent des programmes de contrôles et d'entretiens rigoureux. Des chantiers de modernisation sont périodiquement réalisés, ceci permettant d'accroître le niveau de sécurité de l'établissement.

CETTE PLAQUETTE CONSTITUE LE SUPPORT D'INFORMATION ASSOCIE AU
PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION DU DEPOT SOBEGAL DE CALMONT
ELLE COMPORTE NOTAMMENT UNE FICHE « LES BONS REFLEXES EN CAS D'ALERTE »
NOUS VOUS RECOMMANDONS DE CONSERVER CETTE FICHE
ET D'EN APPLIQUER RIGOUREUSEMENT LES CONSIGNES EN CAS D'ALERTE.